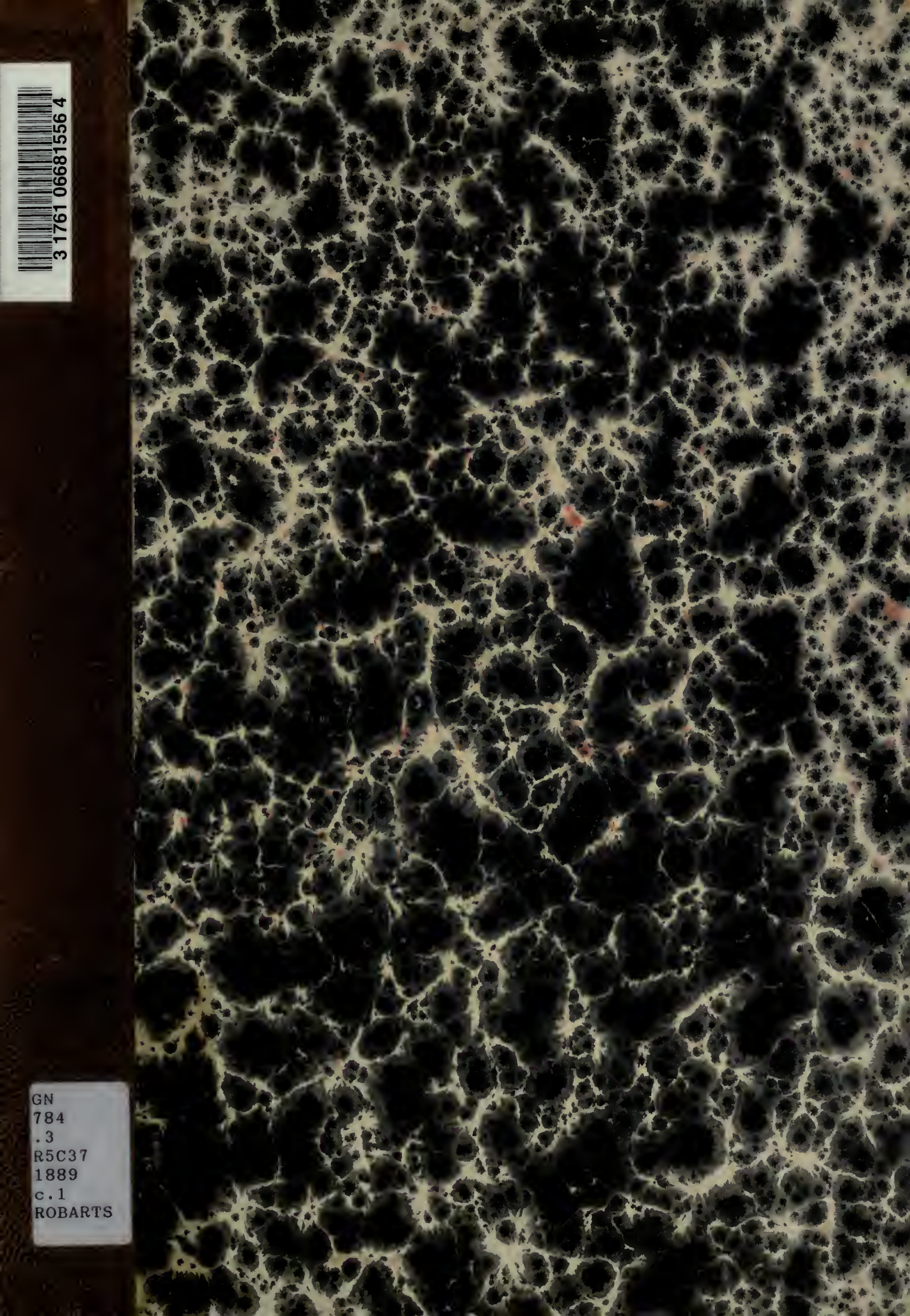

3 1761 06681556 4

GN
784
.3
R5C37
1889
c.1
ROBARTS

LA

GROTTE DE REILHAC

(CAUSSES DU LOT)

LA

GROTTE DE REILHAC

(CAUSSES DU LOT)

ÉTUDE ETHNOGRAPHIQUE

PAR

ÉMILE CARTAILHAC

DIRECTEUR DES « MATÉRIAUX »

ÉTUDE GÉOLOGIQUE

ET PALÉONTOLOGIQUE

PAR

MARCELLIN BOULE

AGRÉGÉ DE L'UNIVERSITÉ

AVEC 70 FIGURES

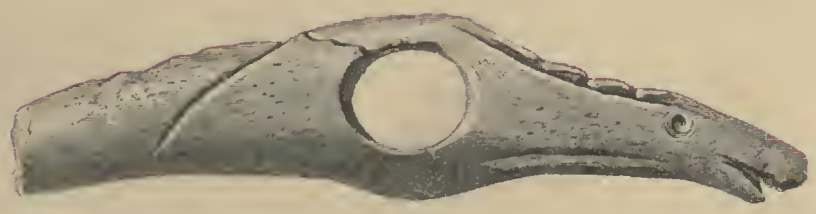

159986
15/3/21

LYON

IMPRIMERIE PITRAT AINÉ

4, RUE GENTIL, 4

—

1889

LA

GROTTE DE REILHAC

(CAUSSES DU LOT)

I

Le village de Reilhac est situé sur les plateaux calcaires du département du Lot, à droite de la voie ferrée Paris-Brives-Toulouse, à 10 kilomètres de la station de Gramat.

Les causses de cette région (fig. 1), tout en atteignant l'altitude de 400 mètres, n'offrent pas l'aspect désolé des causses de l'Aveyron ou de la Lozère. Le sol, doucement accidenté, a retenu sur les flancs de ses ondulations plus de terre arable et, là même où le roc se montre à découvert, des arbres ont pris racine dans les fissures remplies d'une argile rouge caractéristique. Les champs cultivés sont nombreux; les dépierrements ont permis d'édifier de nombreux murs de clôture larges et hauts, qui donnent au paysage un aspect tout spécial. Ces enceintes, juxtaposées sans ordre, munies d'entrées rares et non symétriques, rendent la circulation très difficile.

Les chemins conduisant aux propriétés sont eux-mêmes barrés plusieurs fois par des portes à claire-voie qui montrent le souci de protéger plus qu'ailleurs contre le voisin ou le bétail une récolte chèrement payée par un travail long et pénible. Il y a quelques années, de belles vignes couvraient le pays. Les terrains qui les

Fig. 1. — Environs de Reilhac au 1 : 80.000 (extrait de la carte de l'État-Major).

portaient, incapables de favoriser une autre culture, sont rendus aux ronces, aux herbes sauvages et se couvrent de taillis.

Dans ces bois rocailleux se trouvent des coins très pittoresques. Ce sont tantôt les bancs de l'oolithe qui émergent et forment falaise ; tantôt des ravins à ressauts brusques ; tantôt des dépressions semblables à des cuvettes ou mieux à des entonnoirs. La partie

inférieure de ces sortes de cirques correspond à des puits naturels le plus souvent comblés. Ces accidents topographiques, bien connus sur les causses du Gard *(les Avens)* et de l'Aveyron *(les Tindouls)*, portent ici le nom de *Las Iguos* et sont bien représentés sur la carte de l'État-Major (fig. 1).

Le plateau, ainsi fendu et perforé, est incapable de retenir les eaux pluviales qui sont absorbées avec la plus grande facilité. En général, les habitants recueillent leur provision dans des citernes. Reilhac est exceptionnellement privilégié. Le village possède une source très abondante, aujourd'hui captée dans un souterrain, auquel aboutissent plusieurs puits, et dans une pièce d'eau qu'on nomme le Lac. Il faut pardonner une dénomination aussi pompeuse à des gens qui doivent en partie à cette citerne leur bien-être relatif ou leur fortune. La source fut probablement cause qu'une agglomération d'individus occupa ce point de tout temps.

La grotte que nous allons décrire (R de la carte) est à l'est du village, à environ 1500 mètres. La parcelle qui la renferme s'appelle du nom significatif de *Les Pouzas* (Les Puits).

Les couches de l'Oolithe plongent vers l'ouest; leurs tranches viennent affleurer en relief par suite du travail des agents atmosphériques ou des effondrements partiels du sol, et font saillie au sommet de certaines dépressions; là elles arrivent parfois à former des escarpements assez élevés.

C'est dans une de ces parois rocheuses qu'est ouverte la grotte, *La Crose*, comme on dit dans le pays.

Il y a cinq ou six ans, un puissant remblai amassé contre les rochers ne laissait voir qu'une petite ouverture donnant difficilement accès dans une galerie souterraine, asile des Renards qui pullulent

dans toute la région. Le propriétaire, M. Roussignol eut la fantaisie d'agrandir cette entrée. Poussé un peu par la curiosité, beaucoup par le désir de trouver de la terre destinée à améliorer un jardin potager qu'il venait de créer au pied de l'escarpement, ses longs efforts furent récompensés. Il exploita d'abord le remblai avec succès, emporta le terreau, et disposa les pierrailles en clôture. Il attaqua ensuite le sol de la grotte, enleva les premières couches de l'entrée et détruisit une muraille qui divisait le souterrain [1]. Les profits s'étaient multipliés. La terre de la grotte étant pétrie d'ossements, il mit à part les plus gros et plus de trente quintaux furent vendus au « *peillarot* », ce chiffonnier qui parcourt incessamment la campagne. Or, la *crose* était une riche station humaine de l'âge de la pierre.

Aujourd'hui, un chemin accessible aux charrettes descend à la grotte entre des murs édifiés avec les blocs de pierre mis à jour par les fouilles (fig. 2).

Plusieurs personnes ont eu l'occasion de la visiter avant nous. Ce sont d'abord : M. Wilson, consul des États-Unis d'Amérique; puis MM. Paysant, alors préfet du Lot, Chambou, chef de gare à Viviez, Marty, collectionneur à Toulouse.

Sur ces entrefaites, le vicaire d'une paroisse voisine, M. Soldadié, à Espédaillac, animé d'un zèle très louable, appela l'attention du *Cosmos* sur la découverte de Reilhac. Sa lettre fut mise sous les yeux de l'éminent professeur du Muséum, M. Gaudry, par l'intermédiaire de M. de Nadaillac. M. Gaudry voulut bien en informer l'un de nous, alors en exploration géologique dans le Midi.

[1] L'occupation anglaise a laissé dans ce pays d'ineffaçables souvenirs. Presque tous les vestiges des temps anciens sont attribués aux Anglais : les dolmens, les tumulus, les retranchements, les ruines romaines, les tessons et les os qui ne manquent dans aucune caverne.

Fig. 2. — Vue de l'entrée de la grotte de Roussignol, à Reilhac.

Nous avons trouvé auprès des habitants de Reilhac le plus gracieux empressement. Nous tenons surtout à remercier M. Pons, maire de la localité, et sa famille pour les services qu'ils ont bien voulu nous rendre avec beaucoup d'amabilité. Grâce au concours de tous, nous avons pu faire porter notre étude comparative sur une série de gisements ossifères ou archéologiques[1]. Non contents de profiter largement des fouilles déjà faites sur plusieurs points, nous les avons poursuivies méthodiquement, mais seulement assez pour acquérir une juste idée des dépôts. Faire plus, c'était nous engager dans une dépense considérable de temps et d'argent, sans grande utilité scientifique.

La grotte de Roussignol, largement excavée, renfermait encore des portions intactes de toute la hauteur primitive du remplissage. Nous avons pu aisément les enlever en partie et prendre connaissance complète des diverses couches. La faune générale de la caverne nous a été indiquée par plus de dix hectolitres d'ossements qui allaient être vendus au chiffonnier. Probablement les couches encore vierges renferment beaucoup d'objets travaillés. Mais la patience de M. Roussignol saura les découvrir. Ce que nous savons suffit pour tracer l'histoire de la formation du gisement et décrire l'industrie des hommes qui habitèrent la grotte.

[1] La situation de ces gisements est indiquée sur la carte, figure 1.

II

STRATIGRAPHIE DES DÉPOTS DE L'INTÉRIEUR DE LA GROTTE

La figure 3 représente le plan de la grotte de Reilhac. Levé avec des instruments primitifs, il n'en offre pas moins une exactitude suffisante pour les besoins de la description.

En même temps, nous avons dessiné quatre profils en travers suivant les lignes AB, CD, EF et GH du plan. Nous n'avons figuré dans ces profils que les couches observées directement.

La grotte n'est pas très vaste : elle mesure à peine 35 mètres de long et sa largeur varie de 2 à 8 mètres. Sa direction, sensiblement E.-O, est la direction que nous ont paru affecter toutes les grandes fissures du causse. Elle-même n'est qu'une fissure plus élargie que les autres, s'ouvrant dans une des dépressions dont nous avons parlé plus haut.

La coupe, figure 4, pratiquée suivant AB, à quelques mètres de l'entrée, nous montre la forme régulière de la première partie. Le profil, figure 7, traverse ce que nous pourrions appeler la grande

salle de la grotte. Elle nous montre un prolongement en forme de dôme sur lequel nous aurons à revenir plus tard; la section, figure 8, intéresse un grand lambeau de calcaire séparé de la paroi principale par une longue fissure. Enfin, l'extrémité de la grotte se termine en un cul-de-sac arrondi représenté figure 5.

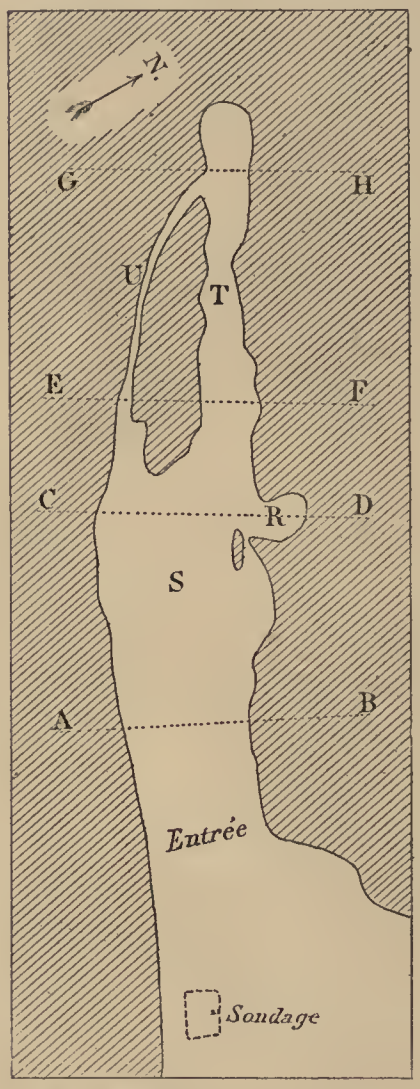

Fig. 3. — Plan de la grotte de Reilhac, à l'échelle de 0m,003 par mètre. La flèche indique la direction du Nord magnétique.

Les couches de l'intérieur de la grotte ont été enlevées en grande partie. Seule, au moment de notre visite, la partie située entre C D et E F du plan était encore à peu près intacte. Sur nos divers croquis, le niveau primitif de la grotte est indiqué par une ligne pointillée.

Nous avons voulu nous rendre compte de la nature des couches un peu en dehors de la grotte, au milieu de la dépression qui en est comme le vestibule, et nous avons fait pratiquer un sondage. M. Roussignol nous a affirmé que cette région était vierge de tout remaniement. C'est ce que semble montrer la coupe, figure 6, qui représente les couches traversées par ce sondage.

a est une terre argileuse, noire, chargée d'humus et renfermant

de nombreux débris d'animaux, principalement des cornes de Cerfs et des ossements de Sangliers. Nous y avons également recueilli des

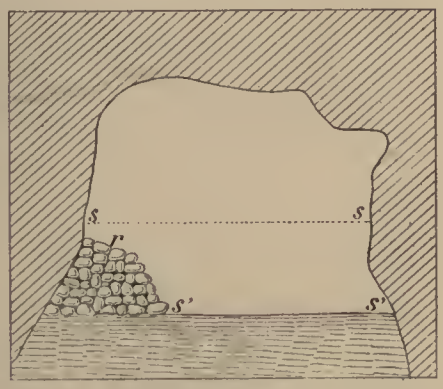

Fig. 4. — Coupe suivant A B du plan, à l'échelle de 0m,0008 par mètre : *ss*, niveau primitif du sol; *r*, remblai : *s's'*, niveau actuel du sol.

Fig. 5. — Coupe suivant G H du plan, à l'échelle de 0m,008 par mètre.

silex taillés, des débris de poteries et de nombreux morceaux de charbon.

Elle passe insensiblement à

a', qui est une terre plus argileuse, noir rougeâtre. Ces deux couches renferment des blocs détachés des bancs de calcaire qui forment l'escarpement. La couche *a'* passe insensiblement à la couche

Fig. 6.— Coupe des terrains traversés par le sondage pratiqué à l'entrée de la grotte.

d, qui repose directement sur le roc. C'est une argile rouge, fine, très plastique ; cette argile ne renferme que des fragments indéterminables d'ossements roulés

et de nombreux cailloux anguleux de grosseurs très variables et d'origine tout à fait locale.

Près de la surface, dans la couche *a*, M. Roussignol a trouvé deux haches polies. Ce fait, joint à la nature de la faune, montre que cette couche superficielle ne remonte qu'à l'époque néolithique. Quant à l'argile à blocaux de la partie inférieure, on la retrouve partout, remplissant le fond de la grotte.

Dans la région S du plan, le sol de la caverne a subi des remaniements considérables.

La coupe ci-contre, pratiquée suivant C D (fig. 7), montre l'état de la tranchée au moment de notre arrivée. Ici, les couches sont parfaitement en place.

On trouve de haut en bas :

r, remblai.
a, couche noire plus ou moins stalagmitisée.
b, couche rougeâtre à petits os de Rongeurs.
c, couche rouge argileuse traversée par des lignes de foyers *f*, et riche en ossements et objets travaillés.
d, argile à blocaux.

a est une terre noire, argileuse, renfermant des cailloux calcaires anguleux, de petits amas de charbons, des coquilles d'*Helix (H. nemoralis)*, rarement entières, le plus souvent très brisées. Les débris de charbon sont disséminés sans ordre, dans toute l'épaisseur de cette couche. Généralement assez meuble, elle est parfois plus cohérente et cimentée par des infiltrations stalagmitiques. D'après les renseignements recueillis sur place, elle se continuait sur toute la surface de l'ancien sol et était beaucoup plus

résistante et plus développée dans la partie élargie de la grotte. Nous avons vu, en effet, de gros paquets d'une brèche stalagmitique ressemblant aux brèches des grottes classiques de la Vézère. Nous avons retiré nous-mêmes de cette couche des ossements de

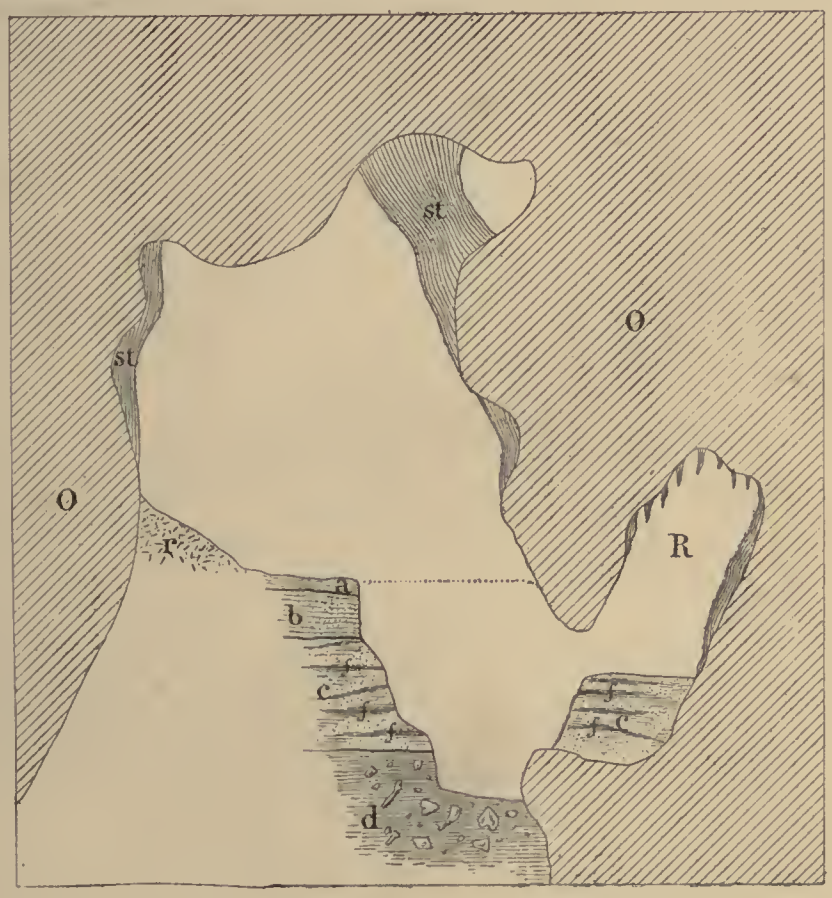

Fig. 7. — Coupe suivant CD du plan, à l'échelle de 0m,008 par mètre. — O, calcaire du causse : *st*, stalagmite.

Cerf, de Bœuf, de Cheval, des fragments indéterminables en assez grande quantité, ainsi que de petits silex taillés et des morceaux de poterie.

b est une véritable brèche de petits ossements de Lapins, disposés dans toutes les directions, unis assez solidement les uns aux autres par une sorte d'enduit stalagmitique. Les vides laissés entre les ossements sont remplis de petits cailloux anguleux et de fragments de charbon. Généralement assez cohérents, ces matériaux interstitiels sont parfois rendus très friables par la présence de petits amas de cendres. Indépendamment des ossements de Rongeurs, il y a aussi des débris de grands animaux, la plupart peu déterminables. L'un de nous a trouvé lui-même dans cette couche un os travaillé (fig. 49).

Vers la base, à proximité de *c*, la couche *b* est plus meuble, sans concrétions stalagmitiques; elle nous a paru aussi moins riche en débris de Lapins; par contre, il y a une plus grande abondance de gros os, à surface craquelée, ainsi que des cailloux volumineux. Des morceaux de charbon sont disséminés dans toute l'épaisseur.

c. — Sur la coupe que nous étudions en ce moment, la couche *c* offre une épaisseur de 2 mètres. Tandis que la couche supérieure *a* est noire et la couche *b*, noir rougeâtre, la couche *c* est rouge. Mais ces trois colorations sont loin d'être tranchées; il est difficile de marquer nettement la ligne de séparation de ces diverses zones. Les caractères de la couche *c* sont pourtant assez homogènes. Elle est formée par une terre argileuse, emballant à la fois des cailloux anguleux du calcaire de la caverne, de très nombreux ossements et beaucoup de silex taillés ou objets travaillés en os. C'est la véritable couche de l'âge du Renne. Sur la coupe sont figurées les traces de nombreux foyers disposés en lentilles les uns au-dessus des autres, et dont la couleur noire tranche sur la masse rougeâtre du dépôt.

Enfin, la couche *d* est l'argile à blocaux que nous avons observée

au fond du sondage de l'entrée. Ses caractères sont partout les mêmes. Les ossements, plus ou moins roulés, fragmentés, y sont relativement rares et portent les traces des dents de Carnassiers. La couche *c* se relie à l'argile à blocaux d'une manière tout à fait insensible. La couleur est la même partout où il n'y a pas de foyers. Le dépôt des deux couches est dû certainement au même phénomène qui s'est continué sans interruption.

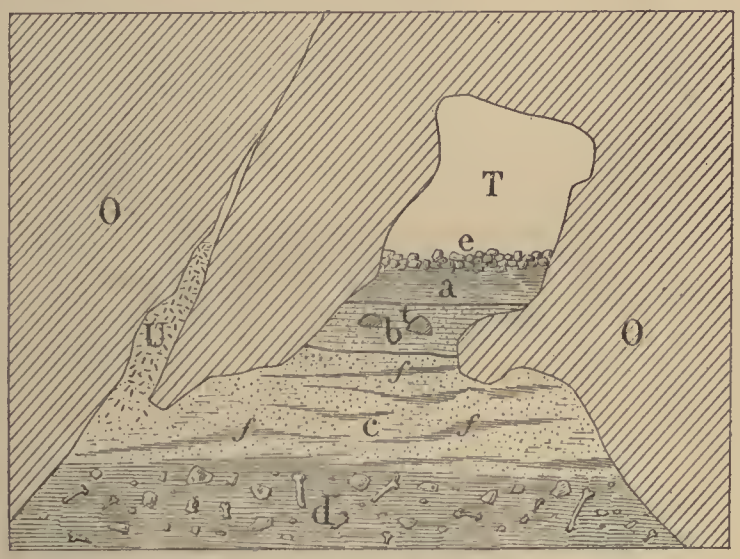

Fig. 8. — Coupe suivant EF du plan, à l'échelle de 0,008 par mètre.

La seconde coupe (fig. 8) a été pratiquée suivant E F du plan, à 4 mètres environ au-delà de la précédente dont elle reproduit les traits principaux; mais elle offre quelques légères différences.

La couche *a* est moins stalagmitique. Cela tient simplement à ce que nous ne sommes plus dans la grande chambre, la plus fissurée et la plus riche en concrétions de toutes sortes et qui paraît avoir été de tout temps la plus humide.

Entre *a* et *b* on remarque un foyer qui n'existe pas dans la couche précédente et qui paraît bien appartenir à la couche *a*. Il offre en effet les mêmes caractères, sauf que la terre est moins argileuse et renferme des amas de cendres et de charbons; il y avait aussi quelques cailloux de quartz fragmentés et apportés par l'Homme.

La couche *b* ne diffère guère de ce que nous avons vu dans la coupe (fig. 7). Mais ici elle se montre parcourue par des galeries longues et étroites qui sont des terriers d'animaux fouisseurs. Les habitants du pays attribuent ces terriers à des Fouines. Tel n'est pas notre avis. Nous avons recueilli à ce niveau de nombreux ossements de Blaireaux et la plupart de ces ossements n'ont pas exactement les caractères physiques des débris que l'on recueille bien en place dans l'épaisseur des couches du Renne. De plus ces galeries paraissent être relativement anciennes. Nous sommes donc portés à croire qu'elles sont l'œuvre de Blaireaux qui auraient occupé la caverne immédiatement après le départ des troglodytes de l'époque du Renne. Ces galeries ne sont d'ailleurs jamais creusées dans la couche *a*.

c offre les mêmes dispositions et à peu près la même épaisseur que dans la première coupe.

d est l'argile à blocaux du fond de la grotte.

En résumé, l'examen de ces coupes nous montre que l'on peut diviser en quatre termes les terrains de l'intérieur de la grotte Roussignol. A la base, règne uniformément une argile rouge, plastique, à blocaux. Tous les éléments de ce terrain sont empruntés à la roche jurassique de la caverne. Au-dessus vient une terre rouge également, d'épaisseur variable, sillonnée par des foyers très riches en ossements d'animaux ainsi qu'en objets d'industrie humaine. Elle

est surmontée d'une sorte de brèche formée d'ossements de Lapins, plus ou moins agglutinés par des infiltrations calcaires. Enfin la série se termine par une couche noire, plus riche en humus, également cimentée en certains points par de la stalagmite. Cette couche est recouverte par les éboulis récents, constituant le sol actuel de la caverne. Il nous a paru impossible de pousser plus loin l'analyse stratigraphique. Même, et c'est un point sur lequel nous appelons l'attention, ces divers termes n'offrent pas de séparation bien tranchée. En gros, la composition est très uniforme. C'est partout la même terre argileuse rouge. Ce n'est que par la présence des foyers et l'abondance de restes organisés que l'on distingue assez nettement les couches *d*, *c*, *b*. La couche *a* se relie elle-même à *b* par des transitions de couleur et de composition insensibles. Pourtant sur la seconde coupe, le foyer peut servir de trait de séparation.

III

OBSERVATIONS PALÉONTOLOGIQUES

Si la stratigraphie et les caractères physiques nous ont permis de distinguer quatre niveaux dans les terrains de la grotte, la paléontologie nous oblige à les réduire à deux seulement, ces deux termes ne différant eux-mêmes que par la présence ou l'absence d'un très petit nombre d'espèces caractéristiques.

La couche *a* renferme :

Homo.
Canis vulpes, L.
Lepus cuniculus, L.
Equus caballus, L.
Bos taurus, L.
Ovis aries, L.
Cervus capreolus, L.
Cervus elaphus, L.
Sus scropha, L.

Les couches *b* et *c* nous ont fourni :

Homo.
Felis lynx, L.
Hyæna spelæa, Goldf.
Canis lupus, L.

Canis vulpes, L.
Meles taxus, Pall.
Ursus arctos, L.
Lepus cuniculus, L.
Lepus timidus, L. (?)
Vespertilio, sp.
Equus caballus fossilis, H. v. Meyer.
Equus asinus, L.
Bison priscus, Boj.
Bos primigenius, Boj.
Capra ibex, L.
Cervus elaphus, L.
Cervus tarandus.
Cervus megaceros, Hart. (?)
Sus scropha, L.

Quant à l'argile à blocaux *d*, elle est peu riche en ossements bien conservés. Les rares débris qu'on en retire sont généralement fragmentés, roulés et n'appartiennent qu'à de gros animaux parmi lesquels dominent le Cheval, le Bœuf et le Cerf. Un grand nombre de ces ossements portent les traces caractéristiques des dents de Hyènes. Malgré le soin que nous avons apporté à leur examen, nous n'avons pu reconnaître aucun débris pouvant appartenir à l'Éléphant ou au Rhinocéros. L'absence de ces Mammifères caractéristiques fait que nous ne pensons pas être autorisés à séparer l'argile à blocaux des argiles avec foyers, ossements de Renne et objets travaillés. Nous avons déjà dit que les deux terrains passent d'ailleurs insensiblement l'un à l'autre.

Pour dresser les listes ci-dessus, nous n'avons tenu compte que de nos observations personnelles. Les restes des animaux qui y figurent ont été retirés par nous-mêmes ou par les ouvriers en notre présence. Nous avons complété notre collection d'ossements en achetant à M. Roussignol 200 kilogrammes de débris destinés à la fabrication du noir animal. Cette acquisition nous a permis d'étudier plus complètement les caractères de chacune des espèces enfouies dans les terrains de la grotte. Un mot sur chacune d'elles.

Homo. — Plusieurs débris humains ont été trouvés dans les couches de la grotte. Nous avons reconnu un certain nombre d'os longs, bien conservés, dans le monceau d'ossements recueillis par M. Roussignol. Leur aspect physique nous porte à croire qu'ils proviennent de la couche néolithique.

L'un de nous a retiré du sein des couches paléolithiques la partie médiane de la diaphyse d'un fémur humain. Cet échantillon ne présente rien de particulier. Il accuse un individu de taille moyenne.

Felis lynx, L. — L'un de nous a recueilli dans la couche à ossements de Rongeurs une mandibule droite à peu près complète d'un *Felis* qui paraît se rapporter à l'une des nombreuses variétés du *Felis lynx*. A part la deuxième prémolaire qui est brisée, la dentition est complète et son étude confirme cette détermination. Cet exemplaire dénote une taille considérable, à peu près égale à celle des spécimens les plus volumineux des collections d'anatomie comparée du Muséum. Par l'absence de denticule au bord postérieur de la carnassière inférieure, le Lynx de Reilhac se rapproche plutôt du Lynx du Canada que des espèces d'Europe et d'Asie.

Hyæna spelæa, Goldf. — Nous n'avons pas d'ossements; la présence de cette espèce est cependant rendue manifeste par les nombreux ossements rongés d'une manière caractéristique.

Canis lupus, L. — Les Loups étaient très répandus à l'époque quaternaire. Aussi n'est-il guère de cavernes qui ne renferment leurs débris. Il est difficile, sinon impossible, de distinguer les formes fossiles des formes vivantes. Pourtant, les ossements quaternaires accusent une taille plus considérable, une allure plus carnassière. Certains auteurs leur ont appliqué des noms spéciaux (*Canis spelæus*,

Goldf. ; *Lupus spelæus*, Blainv. ; *Canis juvillacus*, Brav., etc.). Nous ne partageons pas cette manière de voir. Tout au plus convient-il de distinguer les races de Loups fossiles par l'adjonction de l'épithète *fossilis* comme le veulent Woldrich et Nehring. A Reilhac, le *Canis lupus fossilis* nous a fourni une belle mâchoire inférieure droite. Cette pièce dénote un très gros animal. Elle appartient à la variété à dents serrées ; cette disposition implique une face relativement courte, mais on trouve toutes les transitions entre ces formes ramassées et les formes allongées à dents séparées par des intervalles. L'exemplaire de Reilhac ressemble beaucoup à une mandibule des collections de paléontologie du Muséum et provenant de la grotte de Montgaudier ; notre pièce offre pourtant des dents plus épaisses à proportion. La canine manque, mais l'alvéole nous a paru extraordinairement grand. Les prémolaires sont élancées, les bords sont très tranchants. Cette mâchoire représente le maximum du type Loup.

Canis vulpes, L. — La plupart des ossements de Renard n'ont pas été trouvés en place par nous-mêmes ; ils proviennent du lot acheté au propriétaire de la caverne. Étant donné le mode de vie de ces animaux, nous ne pouvons guère assurer que tous ces débris sont contemporains des dépôts de l'âge du Renne. Cependant il faut faire une exception pour une tuberculeuse inférieure gauche provenant de la couche *a* et pour quelques os longs trouvés au sommet de la couche *b*. Nous n'avons pu constater aucune différence avec le Renard actuel de nos pays et nous avons cherché en vain les caractères du Renard des contrées septentrionales qu'on a signalé dans plusieurs gisements de France, de Belgique et d'Allemagne.

Meles taxus, Pal. — Nous possédons plusieurs belles pièces de Blaireau et notamment quelques mandibules parfaitement conservées. Elles ne diffèrent d'ailleurs en rien de l'espèce actuelle. Il est possible que plusieurs de ces ossements soient plus récents que le terrain dans lequel ils étaient enfouis, car nous sommes portés à attribuer aux Blaireaux les terriers pratiqués au sommet des dépôts de l'âge du Renne.

Nous devons pourtant ajouter que l'un de nous a recueilli une mandibule inférieure dans la masse même d'une terre parfaitement intacte.

Ursus arctos, L. — Nous rapportons à cette espèce un quatrième métacarpien gauche et une phalange unguéale recueillis par nous-mêmes à la partie inférieure des dépôts *c*. Ces ossements ne sauraient être attribués à l'Ours des cavernes, car ils sont d'une forme grêle et allongée très différente de l'aspect lourd et trapu que présentent les restes d'*Ursus spelæus*. Il est difficile d'arriver avec ces débris à une détermination plus précise. D'habiles paléontologistes croient pouvoir séparer les *Ursus arctos*, *priscus*, *ferox*, au moyen des dents. En l'absence de ces organites, il nous paraît prudent de donner aux débris de Reilhac le nom d'*Ursus arctos*.

Lepus cuniculus, L. — Les ossements de Lapins constituent, par leur agglomération, la majeure partie de la couche *b* qui atteint parfois 60 centimètres d'épaisseur. Cette accumulation a été souvent constatée dans plusieurs grottes et notamment dans la célèbre caverne de Brixham, en Angleterre. Les os les plus nombreux sont d'abord les tibias et les fémurs, très rarement complets, puis les os du bassin et l'omoplate, ensuite les humérus et les cubitus. Les mâchoires

inférieures sont aussi très fréquentes ; les portions de crâne sont beaucoup plus rares. Nous avons également recueilli un certain nombre d'osselets des extrémités. Ces mêmes débris se rencontrent aussi dans la couche *c*, mais ils sont infiniment moins répandus. Leurs dimensions nous ont paru varier dans des proportions assez notables pour nous porter à admettre l'existence de plusieurs races. Il nous a été difficile de trouver dans un lot considérable quelques ossements pouvant être attribués sûrement au Lièvre. Aussi cette espèce est-elle très dubitative.

D'un autre côté, malgré le soin que nous y avons apporté, il nous a été impossible de distinguer quelques pièces ayant appartenu à des Lemmings.

Tous ces ossements sont bien conservés ; seul un tibia nous a paru offrir quelques traces d'incisions; on n'observe pas de traces de morsures. Tout porte à croire que ces animaux sont morts à l'endroit même où nous trouvons accumulés les débris de leur squelette.

Vespertilio. — Cette détermination est basée sur une mâchoire inférieure qui s'était logée dans une cellule d'une corne de Bouquetin. Sa fragilité ne nous a pas permis de la conserver pour l'étudier plus complètement.

Equus caballus, L. — Les restes de Chevaux sont très nombreux et, comme toujours, les dents sont les parties du squelette les mieux représentées.

On a créé beaucoup de noms d'espèces pour les Chevaux quaternaires. Les paléontologistes les plus habiles déclarent aujourd'hui qu'il est presque impossible d'arriver à de bonnes distinctions lorsqu'on ne possède pas des crânes complets. Owen a indiqué des carac-

tères de dentition pour distinguer les *Equus caballus*, *asinus*, *hemionus*, *quagga*, *zebra*, *Burchelli*. D'un autre côté, les artistes de l'époque du Renne nous ont laissé des gravures représentant des Chevaux zébrés, à crinière dressée. Il serait intéressant de voir si les caractères indiqués par Owen se retrouvent sur les dents retirées des cavernes. En attendant, le mieux est d'inscrire, à l'exemple de paléontologistes éminents, les diverses races de Chevaux quaternaires sous le titre d'*Equus caballus fossilis*.

Les ossements de Reilhac offrent des différences de taille considérables. Certaines dents sont aussi volumineuses que les dents auxquelles M. Gaudry applique, dans les vitrines du Muséum, l'épithète de var. *robustus*; par contre, certaines molaires, quelques phalanges grêles et allongées, un petit astragale, paraissent devoir être rapportés à l'*Equus asinus*, ou bien à une espèce zébrée.

Bison priscus, Boj. — Nos ossements de Bœufs accusent des individus de tailles très différentes. Tout le monde sait combien la spécification des Bovidés est difficile en l'absence de crânes complets. La plus grande partie des ossements de Reilhac nous ont paru devoir se rapporter au *Bison priscus*. M. Paysant possède une corne entière adhérente encore à une belle portion de frontal qui a dû appartenir à un individu de cette espèce.

D'autres débris de cornes ainsi que des métacarpiens et des métatarsiens d'un caractère moins lourd, quoique de très grandes dimensions, paraissent indiquer le *Bos primigenius*. Mais nous ne saurions être affirmatifs à cet égard.

Enfin, parmi les ossements que nous avons achetés s'est trouvé un métatarsien de Bœuf d'une exiguïté remarquable. Cet échantillon

a fait probablement partie du squelette d'un animal adulte de très petite race. Les caractères physiques de ce métatarsien nous font présumer qu'il a été trouvé dans la couche *a*. Nous l'avons désigné, dans la liste donnée plus haut, sous le nom de *Bos taurus*, auquel on peut en somme rattacher le *Bos primigenius* à titre de race.

Ovis aries, L. — Ses débris n'étaient pas rares dans les produits de fouilles de M. Roussignol. A part quelques molaires supérieures retirées des couches *c*, et qu'on peut rapporter à cette espèce, nous n'avons trouvé nous-mêmes d'ossements de Moutons que dans la couche *a*. Ces animaux étaient jeunes pour la plupart; plusieurs mâchoires ont encore la dentition de lait.

Capra ibex, L. — Cette espèce est représentée dans notre collection par plusieurs pièces et notamment par une belle portion de corne. C'est vainement que nous avons cherché des débris de Saïga, en nous aidant des caractères différentiels si bien décrits par M. le professeur Gaudry [1]. Nous ne croyons pas que cette Antilope si intéressante ait fait partie de la faune de Reilhac.

Cervus elaphus, L. — C'est l'animal qui a laissé le plus de débris dans la grotte. Ses ossements sont répandus à profusion dans toutes les couches. Dans la couche *a* du sondage de l'entrée, les bois ont servi à confectionner de nombreux outils, emmanchures, pics, etc. Dans les couches du Renne, on retrouve presque toutes les parties du squelette ; ce sont les os des extrémités qui dominent avec les fragments de mâchoires. Celles-ci sont presque toujours brisées suivant le mode habituel et les os longs sont rarement complets. La taille de

[1] *Matériaux pour l'Histoire des Temps quaternaires*, 2e fascicule.

ces animaux tenait le milieu entre celle des Cerfs de nos contrées et celle du *Cervus canadensis*, qui n'est qu'une race du *Cervus elaphus*, au même titre que le *Cervus corsicanus*, mais en sens inverse. Les Cerfs de Reilhac ont dû périr à des âges très différents, les dentitions de lait sont pourtant fort rares.

Cervus capreolus, L. — D'après un bois provenant de la couche *a*.

Cervus tarandus, L. — Cette espèce est relativement peu abondante. Nous avons recueilli tout ce qui se trouvait dans le monceau d'ossements extraits de la grotte par M. Roussignol et nous sommes surpris du petit nombre d'individus que représentent ces débris. Les extrémités inférieures de métacarpiens et de métatarsiens, les fragments de mâchoires et les dents isolées sont les parties les plus répandues. Les fragments de bois portant presque tous des traces de travail sont également très nombreux. Comme dimensions, le Renne de Reilhac ne présente aucune différence avec celui de la Vézère ou celui de Montreuil, près de Paris. Sur plus de vingt mâchoires examinées, nous n'avons observé qu'un exemplaire encore muni des dents de lait. Les autres paraissent se rapporter à des individus de divers âges.

Cervus megaceros, Hartm. — C'est très dubitativement que nous inscrivons cette espèce d'après un fragment d'empaumure. Suivant M. Gaudry, ce fragment peut avoir fait partie du bois d'un très vieux Cerf élaphe.

Sus scropha, L. — Cette espèce se trouve également dans les dépôts *a*, *b* et *c*, mais c'est surtout dans la couche supérieure *a* qu'on la rencontre en abondance. Ses débris sont bien conservés et

accusent des animaux de dimensions et d'âges fort différents. Les défenses les plus volumineuses paraissent provenir des dépôts inférieurs[1].

La composition de cette faune provoque quelques réflexions.

Les animaux de la couche *a* sont ceux que l'on rencontre dans tous les dépôts néolithiques ; c'est la faune actuelle. Les animaux des couches *b*, *c* et *d*, doivent être classés dans ce qu'on appelle en France l'âge du Renne ; les produits de l'industrie humaine ratifient pleinement cette conclusion, comme on va le voir. Il importe de remarquer que, si on supprime le Renne et l'Hyène, on se trouve en présence d'une liste qui n'est séparée de la première par aucun caractère bien important. Or, le Renne est, en somme, relativement rare ; il cède le pas au Cerf élaphe, infiniment plus répandu, et qui peut être considéré comme le Ruminant caractéristique de Reilhac[2]. Quant à l'Hyène, elle ne se révèle que par des os rongés, lesquels ne se rencontrent que vers la base des dépôts *c* et dans l'argile à blocaux du fond de la caverne.

En outre, la faune de Reilhac est totalement dépourvue, à part le Renne, des éléments septentrionaux que nous sommes habitués à rencontrer dans des gisements qui nous paraissent similaires au point de vue de l'industrie. C'est ainsi que sur plusieurs milliers d'ossements qui nous sont passés dans les mains, nous n'avons reconnu aucun débris pouvant se rapporter ni à l'Eléphant, ni au

[1] Les ossements que nous venons d'étudier ont été donnés par nous au Muséum d'histoire naturelle et font partie des belles collections quaternaires réunies par les soins de M. Albert Gaudry.

[2] Cette prédominance du Cerf sur le Renne a déjà été notée plusieurs fois dans les Pyrénées (Lortet, etc.), par M. Ed. Piette et dans la grotte de Duruthy, à Sordes (Landes), par M. L. Lartet.

Rhinocéros, ni au Saïga, ni au Lemming, ni aux Lagomys. Cette absence totale d'animaux éteints et d'animaux localisés aujourd'hui dans les régions septentrionales, jointe à la rareté relative des ossements de Rennes, nous porte à penser que les dépôts à ossements de la grotte de Reilhac correspondent à la fin du Quaternaire supérieur et peuvent être regardés comme se rattachant de très près à l'époque actuelle. La stratigraphie nous montre un passage insensible des couches inférieures aux couches supérieures. Même les dépôts noirâtres de la superficie n'offrent pas de ligne de séparation bien nette avec les dépôts à ossements de Rongeurs. L'ensemble des deux couches est stalagmitisé de la même manière. Si leur formation n'a pas été ininterrompue, il ne s'est certainement pas écoulé un grand intervalle de temps entre le dépôt de ces deux niveaux.

Ici, le hiatus signalé tant de fois entre le paléolithique et le néolithique, et dont l'un de nous s'est fait si souvent le défenseur, nous paraît être réduit à un minimum. Ce hiatus est peut-être représenté par le temps d'occupation de la caverne par les hordes de Lapins qui ont succédé à l'Homme du Renne. La stratigraphie et la paléontologie nous semblent d'accord pour démontrer que les dépôts de Reilhac représentent les temps les plus récents de l'époque paléolithique.

IV

CONSIDÉRATIONS ETHNOGRAPHIQUES

On ne doit pas s'attendre à lire sous ce titre la description d'une série comparable à celle que peut fournir une station de l'âge du Renne fouillée largement. Nos sondages nous ont livré quelques pièces. Nous en avons trouvé d'autres dans diverses mains et notamment dans la belle collection de M. Paysant. Mais la plus grande partie des objets ouvrés de la grotte de Roussignol ont disparu et sont probablement perdus pour la science.

SILEX TAILLÉS

Les silex taillés sont moins répandus ici que dans les stations de la Vézère, dont le voisinage immédiat fournit la matière première en abondance. Les chasseurs de Reilhac devaient s'approvisionner au loin, et l'on peut admettre qu'ils demandaient à des régions différentes la pierre nécessaire à leur industrie. Les silex qu'ils ont laissés offrent les caractères et les nuances les plus variés. Tandis que

les uns paraissent originaires de la Craie, d'autres proviennent des terrains d'eau douce du Cantal ou de l'Aveyron. Ce mélange de couleurs et d'origines nous rappelle exactement ce que l'on observe dans les grottes de la Corrèze, fréquentées à la même époque.

Nous n'avons rencontré aucun rognon brut; les blocs dégrossis font également défaut. Nous n'avons pas trouvé ces nucléus réduits par l'enlèvement des lames grandes et moyennes, et qui abondent ordinairement dans les stations; les seuls morceaux de cette catégorie sont de petite taille et n'ont fourni que les lames les plus exiguës. On pourrait croire que le travail de la pierre s'effectuait sur un autre point. Mais dans ce cas, il faudrait admettre que l'on apportait dans la grotte tout le produit d'un premier débit, car avec les lames ouvragées, il y a quantité d'éclats informes. Le triage et la retaille étaient opérés ensuite dans la grotte même.

Il est certain que les éclats détachés des nucléus étaient souvent utilisables et utilisés en l'état. On en faisait d'excellents bouts de traits, ainsi que nous l'apprend la vertèbre de Renne percée d'une de ces lames et publiée par Ed. Lartet. Les éclats sans retouche ont un tranchant parfait qui trouvait son emploi en maintes circonstances. Le travail altérait ce tranchant en laissant des traces qu'on a prises quelquefois pour des retouches intentionnelles, et qu'il est en réalité très difficile de distinguer comme telles, surtout lorsqu'elles sont alignées sur la même face.

Dans un grand nombre de cas, les silex étaient retouchés; mais la destination de l'objet n'exigeait pas toujours une forme déterminée. De sorte qu'en présence d'une récolte de silex taillés, après avoir reconnu un petit nombre de types qui sont réellement convenus et

voulus, on trouve des formes intermédiaires en abondance et enfin des pièces variées à l'infini.

Les types de silex taillés à l'âge du Renne sont déterminés depuis longtemps et figurés partout. On a appelé les uns grattoirs, perçoirs, burins,... les autres n'ont pas de noms spéciaux, ce qui est fort heureux, car le nom fait souvent préjuger la destination de l'objet et à cet égard nous sommes bien peu éclairés. L'ethnographie comparée ne nous renseigne guère, parce qu'il n'y a actuellement aucune peuplade utilisant le silex comme le faisaient nos ancêtres et sur une aussi grande échelle. Et d'ailleurs ne voyons-nous pas la même forme de pierre utilisée au nord de l'Amérique, chez les Esquimaux, comme grattoir emmanché pour le travail des peaux, au centre du même continent, chez les Mexicains, comme armature d'une sorte de casse-tête? Ce serait généralement au hasard que nous séparerions les armes des outils, que nous distinguerions les pièces qui étaient employées isolément de celles qui entraient dans la composition d'un objet compliqué.

Nous connaissons des haches australiennes dont le tranchant est formé par une pierre aiguë, enchâssée dans un solide mastic. Des lances du même pays sont barbelées de menus éclats tranchants; des armes identiques existaient chez les Danois primitifs. Lorsque le temps a tout détruit, sauf la pierre, celle-ci est absolument insuffisante à nous renseigner sur son mode d'emploi.

Une grande prudence doit être notre règle. Ainsi le type que M. G. de Mortillet a remarqué, et qu'il considère comme le burin des graveurs sur os, se présente quelquefois dans des conditions telles qu'on pourrait regarder la pointe dite burin comme un simple manche de lame.

Nous ne jugeons pas nécessaire, dans ces conditions, de décrire longuement les silex de Reilhac.

Les lames dépassent rarement une longueur de 10 centimètres, soit à cause de la qualité inférieure du silex ou de la dimension originelle des blocs, soit par suite de l'inexpérience des ouvriers, soit parce qu'elles n'étaient pas désirées dans de plus grandes dimensions. Elles affectent souvent la forme de pointes triangulaires et reproduisent exactement, lorsqu'elles sont retouchées, le type bien connu de la grotte du Moustier (fig. 9 et 10).

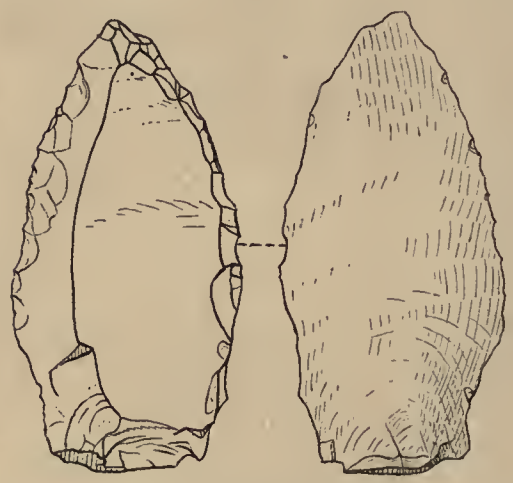

Fig. 9 et 10. Gr. nat. — Silex taillé en forme de pointe, vu sur les deux faces (type dit du Moustier).

Fig. 11 et 12. Gr. nat. — Silex taillé, pointe de trait.

D'autres sont identiques, aux pointes de traits qu'ont livrées les stations de Laugerie-Haute, de Saint-Martin-d'Excideuil, etc. L'exemplaire que nous figurons ici (fig. 11-12) a perdu ses deux extrémités, mais il est ciselé avec un soin qui ne laisse aucun doute. C'est bien la pointe à cran, retaillée principalement sur une face, qui se rencontre dans les anciens gisements de l'âge du Renne. Elle

gisait vers la partie inférieure des couches *c*. Dans son voisinage, se trouvait une pointe à soie d'une forme extrêmement rare à cette époque et qu'on aurait sans doute classée comme néolithique si elle avait été isolée et privée de tout certificat d'origine (fig. 13-14).

Nous pouvons rapprocher de ces deux pièces d'autres lames

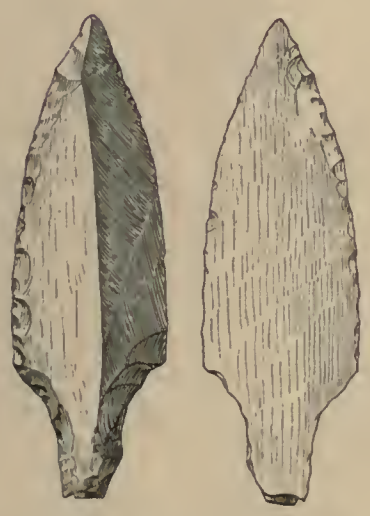

Fig. 13 et 14. Gr. nat. — Silex taillé, pointe de traits.

Fig. 15 et 16. Gr. nat. — Lames retouchées, pointes de traits.

retouchées avec soin et qui appartiennent sans doute aussi à cette phase industrielle qui vit réaliser un grand progrès dans l'art de tailler la pierre et de fabriquer l'armature des lances ou des flèches (fig. 15 et 16).

Plusieurs lames également retouchées sur une portion de leur

surface sont plutôt des outils. Certaines ont ces retouches tout le long des bords, mais d'un côté sur la face, de l'autre sur le revers. La coupe de ces lames, ordinairement plus rares et moins caractérisées qu'à Reilhac, peut être ainsi représentée (fig. 17).

Fig. 17.

Dans de très petits silex, relativement longs, la lame a été enlevée presque à moitié dans toute sa longueur (fig. 18 à 22). Ces pièces sont délicates, fragiles et témoignent d'une grande habileté de main. Il est à remarquer que cette retouche n'a pas eu pour but de donner à l'objet une certaine régularité ni une rectitude

Fig. 18 à 22. Gr. nat. — Silex taillés, lames à tranchant abattu. Fig. 23-24. Gr. nat. — Silex taillé, racloir pour affiner les aiguilles d'os.

qu'il n'avait pas. Dans ces lames à tranchant abattu, la pointe paraît avoir été particulièrement ménagée et soignée.

De petites lames, très analogues, présentent deux détails particuliers : presque toujours elles se terminent au bout carrément et non en pointe ; leur tranchant unique est garni d'une série de petites encoches

Ces crénelures leur valurent le nom de *scies* (fig. 23-24) lorsqu'on les trouva pour la première fois et en grande quantité à Bruniquel. Plusieurs étaient doubles : la lame avait conservé ses deux tranchants et elle était crénelée des deux côtés. M. de Mortillet a fait observer que, loin de favoriser le sciage, les dents l'empêcheraient.

Fig. 25-27 Gr. nat. — Silex taillés, lames retouchées ou écaillées par l'usure.

Ce sont plutôt des outils servant, croit-il, à lisser et à arrondir les esquilles d'os destinées à faire des aiguilles.

Cependant les aiguilles sont très abondantes dans les gisements de la Dordogne, notamment à Laugerie-Basse et les outils en question y sont très rares. Ce type fait réellement défaut dans certaines stations de l'âge du Renne, il abonde dans d'autres. C'est ainsi qu'il paraît aussi fréquent qu'à Bruniquel dans les grottes des rives du Lot, au sud de Reilhac. Nous sommes loin de connaître les

véritables raisons de l'inégalité industrielle des gisements que nous englobons dans notre âge du Renne. Nous ne savons pas discerner les causes ethnographiques ou chronologiques, ce qui est le résultat des différences de tribus ou des différences de siècles. On se demande, en outre, s'il était vraiment nécessaire à l'outil racloir des aiguilles d'avoir de si petites dimensions, d'être aussi peu maniable et fort cassant; il semble que des lames plus grandes, bien saisissables, crénelées de même auraient permis plus facilement d'atteindre le but supposé.

Fig. 28 Gr. nat. — Silex taillé, outil double dit burin et grattoir?

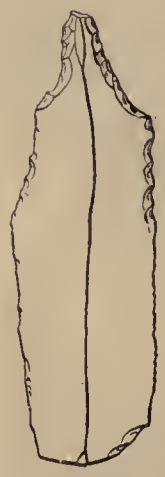

Fig. 29 Gr. nat. — Silex taillé dit perçoir.

Des lames à la forme arquée, à la pointe rejetée d'un côté ou de l'autre, paraissent avoir été recherchées par nos troglodytes de Reilhac (fig. 25-27). Elles offrent de nombreuses retouches sur une grande partie de leurs contours. Peut-être les très nombreux petits éclats ont-ils été en partie enlevés intentionnellement, peut-être ne sont-ils que le résultat de l'utilisation du silex, le produit non de la retaille, mais de l'usure.

Les soi-disant burins (fig. 28) ne sont pas communs. Les grattoirs (fig. 30-32), simples et quelquefois doubles, sont représentés par leurs variétés ordinaires. Il en est de même des perçoirs (fig. 29).

Il faut citer les disques taillés à grands éclats et dont les dimensions oscillent entre 6 et 8 centimètres. Ils ont quelque rapport avec ceux de la station classique du Moustier (fig. 33).

Une pièce unique à Reilhac est une plaquette (fig. 34), plus large

Fig. 30-32. Gr. nat. — Silex taillés, grattoirs.

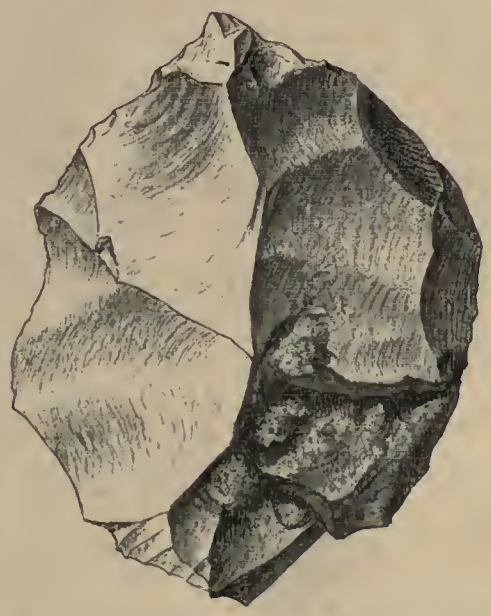

Fig. 33. Gr. nat. — Silex taillé, disque plat, usage inconnu.

Fig. 34. Gr. nat. — Sitex taillé, en forme de scie dite de Pressigny.

que toutes les lames, grossièrement rectangulaire et offrant aux deux extrémités une encoche symétrique; elle a ainsi l'aspect d'une navette. Ce silex, retouché avec soin sur une partie de ses bords et sur les deux faces, est identique à ceux que l'atelier du Grand-Pressigny (Indre-et-Loire) fabriquait en abondance, et que certains auteurs regardent comme des scies de l'époque néolithique. Mais il est également analogue à certains quartzites ouvrés que l'on rencontre aux environs de Toulouse, au contact des outils de l'époque paléolithique ancienne. Nous ne nous souvenons pas qu'on ait signalé un tel objet dans les mobiliers paléolithiques du reste de la France. Il est bien daté comme néolithique dans les cités lacustres où on en a trouvé des exemplaires encore emmanchés, ne laissant aucun doute sur sa destination.

En résumé, les silex de la grotte de Reilhac sont ceux des stations classiques, La Madeleine, Les Eyzies, Bruniquel, etc., avec quelques traits particuliers peu importants. Ils comprennent aussi quelques types réputés plus anciens, ceux de Laugerie-Haute et même ceux du Moustier.

PIERRES ET OBJETS DIVERS

Outre les silex taillés, on a rencontré, épars dans l'épaisseur des couches paléolithiques, un grand nombre de cailloux roulés, étrangers au sol calcaire de la région, et dont quelques-uns proviennent même de très loin.

C'est ainsi qu'à côté de grès permiens ou triasiques, se trouvent des gneiss granulitiques, des quartzites, des éclogites, des porphyrites,

des serpentines. Mais le fait le plus curieux est la présence de roches volcaniques du Cantal : diverses variétés de basaltes, phonolithes, andésites. Tous ces échantillons présentent des propriétés physiques fort différentes, et nous ne voyons pas très bien à quels buts ils ont pu répondre. Quelques-uns offrent des surfaces polies, peut-être naturellement, peut-être par suite d'un emploi inconnu. D'autres présentent de petites surfaces de percussion, comme s'ils avaient servi de marteaux ou d'enclumes. Plusieurs ont subi l'action d'un feu énergique et ont pu être utilisés pour la cuisson des viandes, procédé en usage chez certains sauvages d'aujourd'hui.

Cette sorte de collection lithologique rassemblée par les Primitifs implique un degré élevé d'observation et un champ d'excursions fort étendu. Les lits du Celé et du Lot ont pu fournir les échantillons du terrain primitif. La Cère, seule, a pu donner les roches volcaniques que nous avons énumérées. M. Rames a reconnu, dans un lot de cailloux recueillis par M. Massénat, sous les abris de Chez Pouré, des échantillons d'andésite du Cantal. D'un autre côté, beaucoup de silex taillés quaternaires de ce département sont fabriqués avec des variétés de silex étrangères au pays et identiques aux variétés qu'on rencontre dans la Vézère. L'idée qui vient naturellement à l'esprit, c'est que des rapports commerciaux importants existaient déjà entre les populations de cette partie de la France, comme on les a signalés dans le Nord, pour la même époque.

Quand on aura fouillé, avec la précision que comportent les sciences modernes, un certain nombre de gisements paléolithiques, et qu'on aura appliqué à la détermination rigoureuse de tous les objets les ressources de nos laboratoires, nous ne doutons pas que la comparaison de tous les faits recueillis jettera quelque lumière sur les

relations des peuplades, sur leur champ de pérégrinations, sur leur commerce, et nous permettra de donner une interprétation plus sûre à diverses particularités ethnographiques.

OBJETS EN OS

Les os ouvrés, plus que les pierres, ont été dispersés dans les collections de divers amateurs. Ceux que nous avons recueillis ou

Fig. 35. Fig. 36 et 37. Fig. 38. Fig. 39.

Bouts de harpons et de traits en bois de Cervidés, aux 3/4 de la gr. nat.

vus ne changent rien aux conclusions qui découlent de l'étude des silex. Ils confirment la distinction qu'il y a lieu d'établir entre la station de Reilhac et les stations voisines de la Dordogne.

Fig. 40. Fig. 41. Fig. 42. Fig. 43.

Bouts de harpons plats en bois de Cervidés. Gr. nat.

Examinons en effet la collection des harpons barbelés. Les uns ont une tige cylindrique; c'est le type éminemment répandu dans de nombreux gisements échelonnés depuis la Suisse jusqu'en Angle-

terre, et depuis la Belgique jusqu'en Espagne (fig. 36-38). Les autres, à tige plate, moins symétriques et plus simples d'ornementation, sont aussi les plus nombreux et ce sont ceux-là qui se montrent abondamment dans les stations des Pyrénées (fig. 39). Plusieurs d'entre eux ont la base perforée d'un grand trou (fig. 41).

Ces divers harpons ont-ils des destinations différentes? Nous ne le savons pas. Seuls les harpons plats sont encore, ou étaient encore naguère en usage sur quelques points du globe. Les sauvages de l'Amérique du Nord en ont fourni d'identiques, les uns en os, les autres en métal, en cuivre notamment. Nous avons ainsi des renseignements positifs sur le système d'emmanchure sans que nous puissions nous expliquer nettement le mode d'emploi de ces instruments. Tous nos lecteurs sont au courant et connaissent les détails que l'on trouve déjà dans les *Reliquiæ aquitanicæ* (texte, page 160). Lorsqu'il s'agit de la grande pêche, on comprend l'utilité d'une hampe que le choc détache du trait fixé par ses barbelures dans la chair et qui, retenue par une corde allongée, soutenue ou non par un flotteur, reste à la surface des flots comme un indice inexorable des évolutions de l'animal qui fuit. Mais lorsqu'il s'agit de la chasse, la bête frappée peut-elle être de la même manière entravée dans sa course? L'ethnographie ne contredit pas cette hypothèse. Il est également incertain que les sillons qu'on observe sur les barbelures soient autre chose que des ornementations et soient destinés à conserver quelque suc végétal analogue à celui qui sert à certaines peuplades chasseresses pour abattre la bête sans empoisonner la chair.

Nous avons observé à Reilhac et dans d'autres gîtes que ces sillons ne se rencontrent presque jamais sur les harpons barbelés *plats* qui sont, comme nous l'avons dit, dépourvus de toute ornementation,

et en général moins bien faits, moins réguliers que les harpons à tige ronde.

Les harpons plats ont souvent des barbelures refaites, restaurées, moins saillantes et moins aiguës qu'avant leur cassure.

Les deux séries se distinguent ainsi très nettement. L'une est-elle de luxe, de parade, l'autre de service vulgaire, d'usage journalier? La véritable explication nous échappe.

Dans quelques-uns des assemblages de traits que présentent les bases des harpons on a voulu voir des marques de propriétaire; c'est encore un détail qui se prête mal à une démonstration précise.

Le harpon barbelé, si caractéristique de l'âge du Renne, fait absolument défaut jusqu'ici dans les gisements néolithiques du Centre et du Midi de la France. Quelques exemplaires ont été signalés dans le Nord de la France; les circonstances de leur découverte ne sont pas assez précises pour nous renseigner. Mais d'autres recueillis en Suisse, dans les palafittes ont un âge certain et, bien que leur forme soit assez spéciale, ils n'en constituent pas moins un instrument très analogue à ceux de nos stations paléolithiques. Un harpon trouvé dans la caverne de Victoria (Angleterre) est tout à fait semblable à nos spécimens plats. Il provient de la base d'une couche néolithique. De tels indices, s'ils venaient à se multiplier, feraient disparaître les lacunes qui existent jusqu'ici dans nos connaissances sur la transition du paléolithique au néolithique de nos régions.

En outre des harpons barbelés, il y a dans le matériel de Reilhac des pointes lisses simplement arrondies (fig. 35), et des pointes très courtes à base en biseau ou bec de flûte, qui devaient s'appliquer contre un manche tronqué en sens contraire (fig. 44-46). Ces pointes ont généralement un sillon profond et vertical gravé sur la partie

supérieure (fig. 45-46). Dans d'autres exemplaires, ce sillon est sur l'autre face, toujours à la partie médiane et la plus renflée de la tige. Une rainure à poison aurait été, ce nous semble, placée plus haut, vers la pointe. Peut-être s'agit-il d'une sorte de gaine ménagée à un petit coin qui, forcé dans les ligatures, consolidait l'emman-

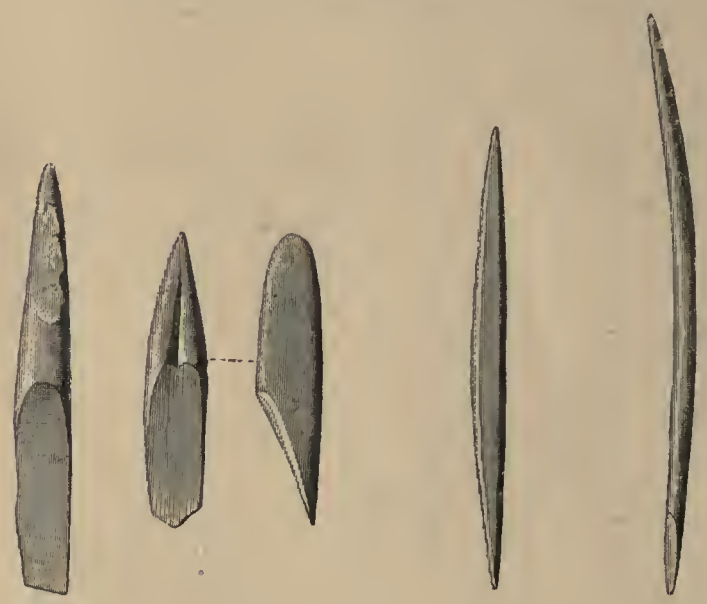

Fig. 44. Fig. 45-46. Fig. 47. Fig. 48.

Bouts de trait ou de harpon en bois de Cervidé, aux 3/4 de gr. nat.

Armatures de hameçons? en os, aux 3/4 de gr. nat.

chure. C'est encore là un objet qui se rencontre très inégalement dans les stations.

Des esquilles d'os longues et finement aiguisées (fig. 47-48) sont semblables à celles qui, dans certains hameçons de l'âge de la pierre moderne, forment la pointe récurrente *(Reliquiæ aquitanicæ*, texte, page 51). Il n'est pas impossible que nos troglodytes aient eu d'aussi volumineux ustensiles de pêche, utilisables un peu loin dans

les rivières principales du pays. Ailleurs, le long de l'Aveyron, de la Garonne ou de la Vézère, les débris de gros poissons ne font pas défaut dans les *Kjokkenmoeddings* des abris sous roches. Les poissons gravés sur os sont très nombreux et les chasseurs de rennes étaient certainement plus ichthyophages qu'on ne le croit. Mais à Reilhac le poisson n'était pas dans un voisinage assez immédiat pour figurer dans le repas ; Reilhac était uniquement un simple rendez-vous de chasse. Nous avons indiqué les raisons qui l'avaient désigné au choix de la population primitive.

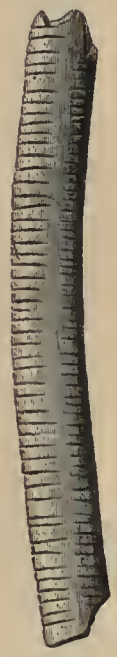

Fig. 49. Fragment d'os avec encoches gravées, aux 3/4, de gr. nat.

On a dit que des « comptes » de ces gens-là étaient entre nos mains. Certaines tiges d'os portant des séries d'encoches ou de traits (fig. 49) rappellent assez bien les *marques* de bois encore en usage dans certaines de nos industries, la boulangerie, entre autres. Les marques de jeu sur les tables de certains paysans français, par exemple dans le pays de Bethmale (Ariège), sont pareilles. Mais il faut avouer qu'il est malaisé de distinguer ces soi-disant carnets de chasse d'une foule d'objets sur lesquels des incisions identiques ont une tout autre destination que celle de fixer le souvenir d'une succession de faits. Ces traits ont pour but, tantôt d'empêcher le glissement de l'objet soit entre les doigts, soit dans ses attaches, tantôt simplement de l'orner (fig. 50-51). Nos sauvages ancêtres avaient la manie dont les Yankees semblent un peu avoir hérité des Indiens, tradition qui remonte ainsi à l'âge de la pierre, d'avoir toujours un couteau à la main et d'entailler tout ce qui était

à leur portée. On sait qu'ils s'en servaient souvent avec un art inimaginable.

A Reilhac, les gravures sur os n'étaient pas communes. On pourrait craindre que, pendant le grand déblaiement antérieur à notre arrivée, elles aient été méconnues et jetées aux champs voisins, comme cela est arrivé si souvent. Mais nous aurions certainement trouvé des débris de ces œuvres dans les huit ou dix sacs d'ossements que nous avons passés en revue : à Laugerie-Basse, à Massat, à Lourdes, où les gravures étaient nombreuses, les rejets de fouilles sont autrement riches en témoignages de ce genre.

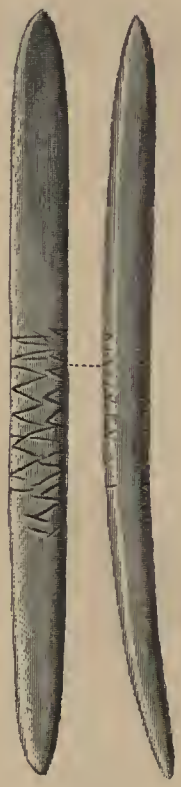

Fig. 50. Fig. 51.

Baguettes d'os entièrement façonnées, 3/4 gr. nat.

C'est encore là un trait distinctif de la station qui nous occupe. D'aucuns y verraient une indication d'ancienneté.

On peut croire aussi qu'elle n'avait pas des habitants aussi bien doués sous ce rapport que beaucoup de leurs contemporains. Les spécimens de gravure et de sculpture qui ont été recueillis sont de nature à confirmer cette impression.

Le caractère des œuvres d'art des troglodytes a été défini par

un mot excellent. C'est l'enfance de l'art, ce n'est nullement un art d'enfant, a dit M. de Mortillet. En effet les animaux figurés sont habilement gravés ou sculptés, dans des attitudes vraies, dans de justes proportions, avec une exactitude parfaite des détails. Les

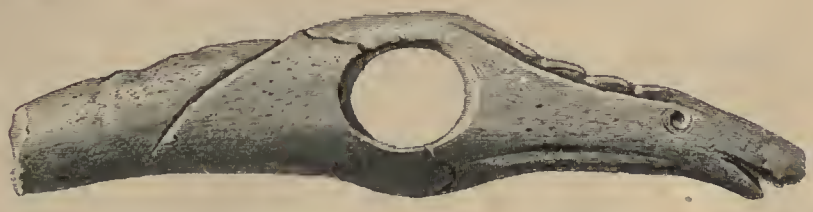

Fig. 52. — Bois de Renne sculpté, 3/4 gr. nat. — Coll. Paysant.

sculptures sont en général moins réussies que les gravures; celle de Reilhac n'est certes pas des meilleures. On a quelque peine à deviner ce que l'artiste a voulu représenter (fig. 52). La forme des

Fig. 53. — Très jeune bois de Renne perforé et ouvragé, 3/4 gr. nat.

cornes fait penser au Bouquetin. La tête est percée de part en part; les deux extrémités du trou figurent les yeux.

Quant à l'objet qui porte cette ornementation, il rentre dans la catégorie de ces bois de Renne percés d'un ou de plusieurs grands trous que Lartet assimilait aux bâtons de commandement du Nord

Amérique. Le luxe décoratif de ces objets est constant, mais leur dimension est souvent petite et fait douter qu'ils aient eu réellement la valeur d'un insigne de chef. Ce sont des mors, ont dit d'autres ethnographes, mais leurs ingénieuses explications ne sont pas applicables en bien des cas. Des mors supposent en outre l'existence d'animaux domestiques ; or la preuve que les chasseurs de Rennes ont connu ce perfectionnement social ne s'appuie pas encore sur des arguments décisifs.

Fig. 54.
Os gravé, grotte de Reilhac, 3/4 gr. nat.

Fig. 55.
Os gravé. Gr. nat. Grotte de Montgaudier. Coll. de paléontologie du Muséum.

La gravure (fig. 56) est hardiment burinée sur un os arrondi, à usage inconnu qu'elle entoure complètement. Ce motif de fantaisie se retrouve sur une autre pièce.

La signification d'une autre gravure, réduite à quelques traits profondément gravés, nous échappe également (fig. 54). On pourrait évidemment se livrer à la recherche des hypothèses, mais l'imagination dont on a si fréquemment usé en archéologie préhistorique est rarement une bonne conseillère. Dans le cas actuel, on pourrait soutenir que cette gravure est de pure fantaisie et n'a aucun sens caché. Mais on rencontre des figures plus ou moins analogues sur d'autres pièces de divers gisements. Ainsi on peut trouver un motif assez

voisin sur un os de la grotte de Montgaudier, qui a livré une partie de ses trésors à M. le professeur Gaudry (fig. 55). Toutefois ici le dessin est plus compliqué et malgré la répétition du même signe, ce qui est fréquent dans les œuvres artistiques de cette époque, l'ensemble de la gravure reste mystérieux, sans doute inexplicable.

Fig. 56.
Motif d'ornementation gravé autour d'un fragment d'os. Gr. nat.

Fig. 57.
Aiguille d'os avec traces d'une cassure réparée. 3/4 gr. nat.

Quantité d'os ouvrés, soit des pièces achevées ou ébauchées, soit des rejets d'industrie, n'ont rien qui mérite de nous retenir.

Quand nous aurons mentionné les aiguilles dont le chas était habilement refait après chaque cassure (fig. 57), et qui témoignent de la délicatesse des coutures et des broderies des ouvrières de ce temps-là, nous pourrons passer du paléolithique au néolithique.

ÉPOQUE NÉOLITHIQUE

Les couches supérieures de la grotte de Reilhac ont livré quelques objets qui permettent de les synchroniser avec l'âge de la pierre polie ou néolithique. Parmi ceux que nous n'avons pas vus, mais dont on nous a donné une description suffisante, il faut citer des haches en pierre polie.

Nous n'avons recueilli qu'une gaine de hache d'un type connu, c'est la gaine en bois de cerf commune dans les palafittes des Alpes et assez répandue dans le midi de la France : Gard, Hérault, Aveyron, Lozère.

Notre spécimen n'est qu'ébauché (fig. 58). Ce détail et la présence, dans le dépôt, d'une quantité considérable de fragments de bois de cerf laissent supposer que les néolithiques avaient là un atelier. Mais le sondage assez important que nous avons pratiqué ne nous a fourni qu'un seul silex. Que sont devenus les outils qui étaient nécessaires pour le travail de l'os ? On est également étonné de ne pas trouver un plus grand nombre de menus déchets de fabrication. Ce qui domine, ce sont les bouts d'andouillers ; peut-être y avait-il là une sorte de magasin.

Fig. 58.
Gaine de hache de pierre en bois de cerf aux 4/5 de la gr. nat.

Ce silex unique ne rentre dans aucun des types néolithiques définis. C'est un éclat retaillé qu'on n'aurait pas trouvé déplacé dans une série dite du Moustier.

En fait d'os portant des traces de travail, nous n'avons qu'une catégorie de pièces bien curieuses. Ce sont de grosses phalanges de Bœuf (huit) et de Cheval (une) (fig. 59 et 60). Elles sont trouées sur

une de leurs faces dans huit exemplaires, et sur le côté dans les deux autres. Le trou est plutôt vers une extrémité qu'au centre, ce qui s'explique par la moindre épaisseur de l'os à cet endroit, fait observé et utilisé par l'ouvrier. Le trou a été obtenu, soit à la suite de chocs répétés, et dans ce cas les environs du bord sont comme mâchés (fig. 59), soit par enfoncement de la cloison osseuse et dans ce cas les bords sont plus nets et à pic (fig. 60). Quelquefois la cavité ainsi mise à jour est assez grande, on pourrait dire qu'elle a pu être utilisée pour renfermer une substance quelconque. Dans la phalange de Cheval et dans la phalange de Bœuf perforée de côté, la cavité est insignifiante, presque nulle.

Fig. 59. Fig. 60.
Phalanges de Cheval et de Bœuf artificiellement trouées, aux 2/3 de la gr. nat.

On a de l'âge du Renne quelques petites phalanges de Cervidés également trouées que Lartet considérait comme des sifflets et qui, en effet, remplissent bien cet office. Mais ici l'expérience ne justifie pas la même explication. Il est étrange que cet objet, abondant à Reilhac, fasse défaut partout ailleurs dans les stations de même civilisation.

Une série de meules vient confirmer l'habitation de la grotte. On les rencontre presque toujours dans les abris sous roches fréquentés à l'époque néolithique. Ce sont ici des blocs de dimensions variées, ordinairement de granit ou de grès permien de la région, piqués

avec la patience qui est le propre des Primitifs, et portant en outre les traces d'un long usage. Avec ces meules dormantes marchent les molettes ou broyeurs à main en roches dures.

Les débris de vases de poterie sont assez abondants. Ils n'offrent pas de caractères très nets. On pourrait aussi bien les attribuer à l'âge du bronze qui aurait, paraît-il, fourni quelques pièces aux premiers explorateurs, qu'à l'âge de la pierre. Les vases n'étaient pas faits au tour; la pâte est épaisse, mal cuite, à feu inégal, pétrie de grains calcaires pour empêcher le fendillement de l'argile. Les ornements consistent en cordons en relief, simples ou impressionnés de coups de doigts; une bande d'encoches court quelquefois parallèlement au rebord.

Il y a des tessons d'une poterie plus fine, perfectionnée, lissée avec soin qui pourraient être du même temps; ils se mêlent à d'autres qui sont probablement romains et plus récents. Ces mélanges sont le lot des couches supérieures de toutes les grottes.

Des ossements humains ont été exhumés du même horizon à l'intérieur de la grotte. Nous avons vu les restes d'au moins deux squelettes dont nous ignorons l'âge et dont la présence ne peut être, faute de faits, l'objet d'aucune explication.

V

AUTRES GISEMENTS

Pendant notre séjour à Reilhac, nous avons fait pratiquer quelques sondages sur des points qui nous paraissaient devoir fournir des ossements ou des objets travaillés. Nos recherches n'ont jamais été infructueuses. On ne saurait donner quelques coups de pioche dans les creux du causse sans mettre au jour des reliques des anciens âges. Les fouilles suivantes méritent l'attention.

TROU MILHOMME

La propriété de M. Milhomme renferme une de ces dépressions qu'on appelle *iguos* dans le pays. Le fond est occupé par une épaisseur considérable d'argile rouge pénétrant dans les anfractuosités des bancs calcaires, et absolument identique à l'argile du fond de la grotte Roussignol et de la surface du causse. M. Milhomme

a creusé au fond de ce cirque un trou assez profond, et a extrait une quantité assez considérable d'ossements et d'objets. Les débris d'animaux n'offrent rien de bien remarquable. Le Cheval est l'espèce la plus abondante; il y a aussi du Bœuf et du Cerf. Les objets recueillis sont plus intéressants.

Les couches supérieures ont livré des tessons de poterie ; les uns sont vernissés et récents ; d'autres, faits au tour, solides, rouges ou gris, rappellent la céramique ancienne du moyen âge ou de l'époque romaine.

A la base du dépôt les poteries ne se rencontrent plus et, en revanche, les pierres travaillées abondent.

Ce sont des fragments de silex et de quartz.

Les quartz blancs ou cristallins proviennent de cailloux roulés, de dimension pugilaire, que l'on cassait, et dont les éclats se prêtaient mal à la taille. Les morceaux sont informes, il semble qu'on a utilisé leurs arêtes les plus aiguës sans leur faire subir de retouche.

Les silex sont profondément altérés. Ils ont pris, avec le temps et dans les conditions particulières du gisement, une profonde patine blanchâtre. Plusieurs sont devenus nectiques, blancs, légers et à cassure grenue. On pourrait, de ce chef, leur accorder une grande ancienneté.

L'étude de leurs formes confirmerait cette appréciation. Ce ne sont plus les types de l'âge du Renne proprement dit, mais plutôt ceux du Moustier. Toutefois ils ont des traits particuliers, une physionomie spéciale. La faune qui accompagne ces objets ne présente rien de caractéristique. S'ils sont vraiment quaternaires, ce n'est pas la première fois que nous observons des variations dans l'industrie lapidaire de périodes bien déterminées, aux yeux de beaucoup de

préhistoriens, par telle ou telle forme. L'époque de Saint-Acheul, comme celle des Eyzies, s'offre à nous avec une assez grande unifor-

Fig. 61-62.

Fig. 63-64.

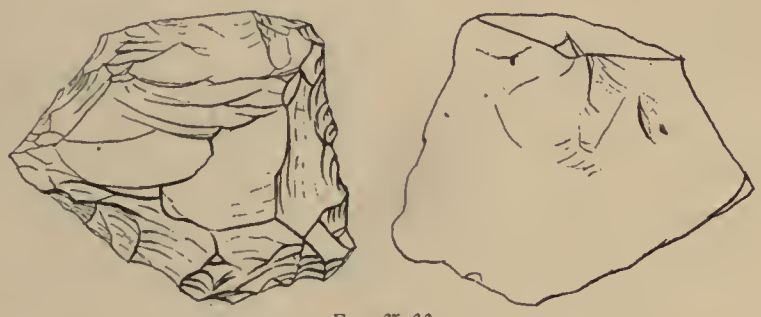

Fig. 65-66.
Silex taillés, Trou Milhomme. Gr. nat.

mité de produits d'un bout à l'autre d'un vaste territoire. L'époque du Moustier, par exemple, a peut-être vu des populations stables et isolées chez lesquelles le progrès matériel se différenciait avec le temps.

Sous ces réserves, et en insistant encore sur l'aspect *sui generis* de la collection que nous signalons, nous dirons qu'elle rappelle à certains égards les pièces massives et menues de Chez Pouré et de Ressaulier près de Brive. C'est la seconde fois que les stations de Reilhac offrent des liens avec celles de la Corrèze.

Les silex du trou Milhomme frappent d'abord par leurs dimensions réduites. Ce sont de petits disques (fig. 61-62) qui passent insensiblement à des espèces de râcloirs (fig. 63-64), et se relient ainsi aux pointes. Nous avons des pointes qui ne sont que la miniature, si l'on peut ainsi dire, de notre figure 9, mais beaucoup d'autres sont moins typiques (fig. 65-66).

La plupart de ces pièces, retaillées sur un seul côté, ont une surface de percussion beaucoup plus étendue que d'ordinaire et un bulbe de percussion très volumineux. Nos dessins permettent bien d'en juger.

Si l'on veut voir des armes parmi ces silex, on avouera qu'elles n'étaient guère redoutables. Admettre qu'elles étaient employées uniquement et directement à la main serait puéril. L'hypothèse est au contraire acceptable s'il ne s'agit que d'outils. Par suite de l'ignorance où l'on était encore du travail de l'os et par suite aussi de la destruction du bois et des substances périssables qui constituaient avec la pierre les matières premières de l'industrie, l'ethnographie de l'époque du Moustier nous est bien peu connue.

Deux lames sont isolées parmi une centaine de ces disques et pointes. Elles sont courtes, mal faites, et moins altérées que les autres silex.

Une pièce unique est une sorte de nucléus discoïdal de dimension pugilaire et sans caractère notable.

TROU PONS

M. Pons fils a bien voulu nous signaler au nord de Reilhac (v. la carte) des cavernes analogues comme disposition à la grotte de Roussignol. L'une d'elles surtout paraissait se présenter dans les conditions les plus favorables pour la découverte d'anciens vestiges.

Le sondage effectué très largement à l'entrée de cette caverne n'a pas mis au jour les traces espérées d'une station de l'âge du Renne. L'abri était pourtant excellent, la conque formée au-devant de la falaise par l'érosion antique du terrain paraissait favorable à l'installation des troglodytes. La grotte de Reilhac leur a suffi. Cela prouve qu'ils n'étaient pas en grand nombre dans le pays. Cette dispersion des habitants est caractéristique des populations qui demandent à la chasse leur alimentation journalière.

Fig. 67.
Bol de terre cuite, aux 2/3 de gr. nat. Trou Pons.

Le terrain était constitué comme dans les autres gisements par l'argile rouge de la surface du pays. Les ossements retirés par les ouvriers se rapportent au Renard, au Cheval, à un Bœuf énorme, au Cerf élaphe, au Chevreuil, au Mouton, au Sanglier.

Des objets isolés indiquent une certaine fréquentation de la grotte.

Mais il ne paraît pas que ces traces soient plus anciennes que l'âge de la pierre polie.

Un bol épais (fig. 67), dont la moitié avait disparu, a tous les caractères de la céramique néolithique, dont la pâte, mêlée de calcaire cristallisé pilé, est grise ou noirâtre à l'intérieur, rougie à l'extérieur par une cuisson insuffisante.

D'autres fragments sont probablement contemporains mais ne présentent pas d'intérêt. Il en est de même des tessons visiblement plus récents, d'une lame de silex, de quelques fragments de bois de Cerf avec traces de travail, mais informes.

TROU PÉLAPRAT

C'est encore au fond d'un *iguo* que se trouve ce nouveau gisement. Le sondage pratiqué par son propriétaire, M. Pélaprat, a traversé les couches suivantes (fig. 68.)

A est un cailloutis récent avec terre arable.

B est une couche riche en concrétions calcaires, formées probablement aux dépens d'un ancien mortier à la chaux. A la base, se trouve un lit assez continu de débris de charbons.

Au-dessous de B commence la terre des cavernes, d'abord noirâtre, chargée d'humus, se transformant peu à peu en l'argile rouge que nous avons rencontrée partout. Pêle-mêle se trouvent, au sein de ce remblai, des blocs de calcaire tombés des couches en place O, des ossements d'animaux et des objets archéologiques.

Vers le haut, au point marqué par une croix, nous avons recueilli des clous en fer que leur forme peut faire attribuer au moyen âge.

Plus bas, vers P, se trouve une couche de débris de céramique. Nous avons extrait, notamment un fond de vase, de cette pâte solide, bien cuite, bien tournée, rougeâtre avec laquelle sont fabriquées les amphores.

La partie N nous a livré un fragment d'un autre vase à ouverture large, de 16 centimètres de diamètre environ, d'une pâte noirâtre, mal cuite, grossière, et pareil à tous égards aux spécimens des dolmens des causses. On peut les attribuer à l'âge de la pierre sur son déclin ou à l'aurore des métaux.

C'est également à cette hauteur qu'a été trouvée la pointe de flèche représentée (fig. 69). Ce silex est taillé avec le soin et l'habileté si remarquables de l'époque néolithique. Les ossements contemporains de ce niveau ont appartenu aux espèces actuelles: Renard, Mouton, etc.

Plus bas, au fond de la tranchée, la terre rouge à blocaux a livré de très beaux osse-

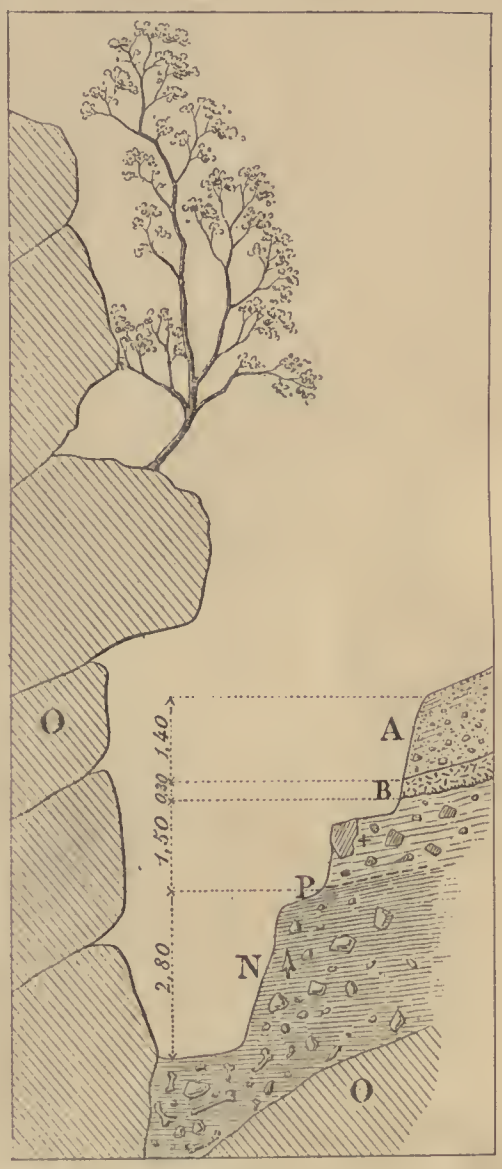

Fig. 68.
Coupe du Trou Pélaprat.

ments d'Ours. Nous avons un fémur, un humérus, un tibia, un astragale, un calcanéum, de nombreux métacarpiens et métatarsiens ainsi qu'une griffe. Ces pièces sont de la plus belle conservation

Fig. 69. — Silex taillé, pointe de flèche. Gr. nat. Trou Pélaprat.

et accusent un animal bien différent par ses proportions plus grêles de l'*Ursus spelæus*. Nous les avons rapportés à l'*Ursus arctos*; mais ils accusent un individu de grande taille. Avec ces débris d'ours se trouvent un grand Bœuf, le Cerf élaphe, le Cheval.

VI

MODE DE REMPLISSAGE DE LA GROTTE DE ROUSSIGNOL

Le problème du remplissage des diverses excavations ossifères que nous venons d'étudier se présente dans des conditions particulières de simplicité. Son étude peut servir à éclairer les cas plus compliqués. Il nous paraît utile d'entrer dans quelques détails.

Le premier fait qui frappe l'œil de l'observateur, c'est que les dépôts de l'intérieur de la grotte sont identiques à l'argile rouge qui recouvre la surface du causse et remplit toutes les fissures de la roche vive[1]. Cette argile renferme en même temps des blocs de toutes dimensions empruntés au calcaire jurassique et des ossements d'animaux cassés, brisés, fendillés, sans connexions anatomiques, présentant tous les caractères de débris exposés un certain temps à l'air libre. D'ailleurs, pas un seul caillou roulé, pas même un seul lit de

[1] La preuve de ce fait ressort des analyses que M. l'ingénieur H. Lasne a bien voulu faire pour nous de plusieurs échantillons de calcaires et d'argiles du causse et de l'intérieur de la caverne.

graviers. Reilhac est situé hors de l'atteinte de tout cours d'eau. Les points les plus rapprochés des rivières voisines, le Celé et la Dordogne sont à une distance de plus de 15 kilomètres du village

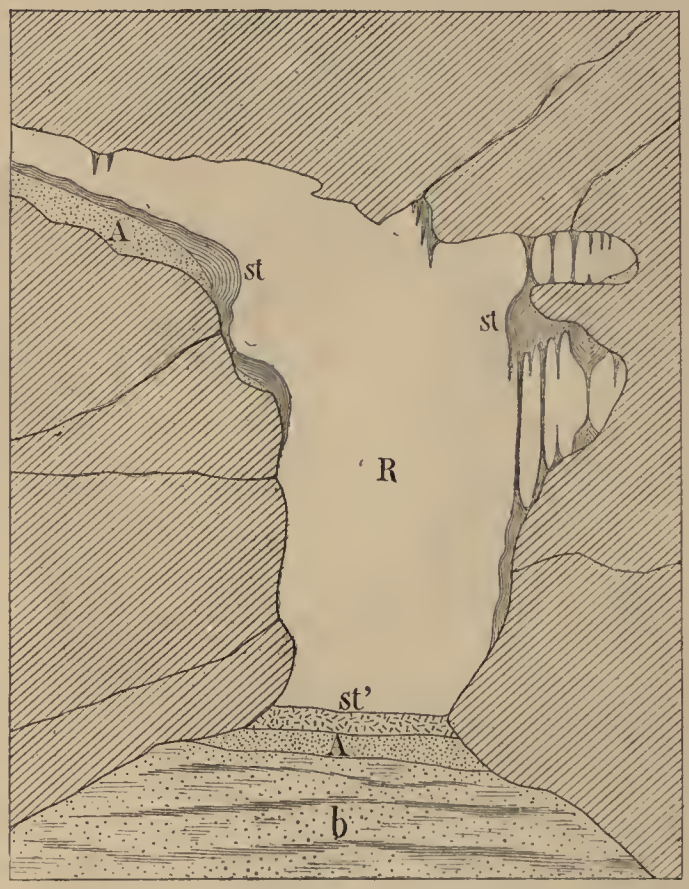

Fig. 70. — Coupe verticale du dôme R de la caverne de Roussignol.

et à 220 mètres en contre-bas du village. Le remplissage de la grotte s'est effectué par le haut ; telle est la conclusion à laquelle on arrive après ces premières observations et qui est parfaitement corroborée par les faits suivants.

Il est facile de retrouver les canaux d'écoulement des eaux sauvages. Sur plusieurs points de la voûte ou des parois latérales, la stalactite s'échappe d'orifices plus ou moins obstrués, et s'étale comme les vasques subitement congelées d'une fontaine monumentale. Quand les issues sont encore béantes, c'est de l'argile qui coule peu à peu, fine, gluante.

Nous avons observé un boyau situé à la partie supérieure du dôme R (fig. 70), tapissé d'une couche de stalagmite ou les petites vagues du ruissellement sont comme figées. Si l'on brise la couche stalagmitique supérieure, le marteau s'enfonce dans l'argile plus ou moins pure, quelquefois spathique à son contact avec la couche de stalagmite. Parfois, au-dessous de cette couche d'argile, se trouve une nouvelle stalagmite, recouvrant elle-même une nappe argileuse inférieure. En même temps, des ossements, des cailloux sont emballés dans cette argile ou dans la stalagmite, tout comme dans les dépôts inférieurs de la grotte. Le mode de remplissage est saisi, pour ainsi dire, sur le vif.

Dans les points où l'argile n'a pas eu à subir de tassement, au-dessous des surplombs, au fond des encorbellements, elle a gardé un aspect léger, floconneux, qui ferait croire qu'elle a été déposée d'hier, lentement, dans une flaque d'eau. Nous avons recueilli nous-mêmes une griffe d'Ours dans un dépôt de ce genre.

Ce couloir n'est pas le seul qui ait joué un rôle dans le remplissage de la grotte. Un second se voit au milieu de la grande chambre, d'autres sur les côtés. Le premier était très important car il est obstrué par un gros paquet de stalactites mamelonnées, rubanées, salies par des dépôts argilo-terreux, produits des pluies torrentielles qui tombaient périodiquement sur le causse.

Le remplissage a dû exiger de longs siècles. Avant l'occupation de la grotte par l'Homme, les eaux sauvages n'ont amené, avec l'argile, que des cailloux anguleux et quelques débris d'ossements empruntés aux parties les plus résistantes des squelettes qui gisaient sur le sol.

Après l'arrivée de l'Homme, le phénomène s'est continué, mais avec beaucoup de lenteur et sans produire des effets désastreux pour les habitants de la grotte, car il ne paraît pas y avoir eu d'interruption de séjour. En même temps, la sédimentation s'accroissait de l'apport humain ; les débris de cuisine s'ajoutaient aux effets du ruissellement et augmentaient d'autant l'épaisseur du dépôt.

Les autres gisements des environs de Reilhac ont la même origine. Le Trou Pélaprat offre, à cet égard, un exemple des plus intéressants, car il nous montre le remplissage s'effectuant peu à peu ; les objets et les ossements permettent de dater les divers niveaux se trouvant à des profondeurs d'autant plus considérables que ces objets et ces ossements sont plus anciens.

Ce qui est bien curieux, c'est l'absence dans les anfractuosités de divers ordres des calcaires de cette région, d'ossements remontant au Quaternaire ancien, ou même à une époque plus éloignée. Comment expliquer que l'effort de remplissage, si on peut s'exprimer ainsi, ne se soit manifesté que depuis le milieu de l'époque quaternaire? L'abondance plus considérable des précipitations atmosphériques à cette époque nous paraît impuissante à expliquer cette absence à peu près absolue de cavernes à dépôts tertiaires. Voici un fait très digne d'attirer l'attention des géologues.

Quoi qu'il en soit, il est évident, croyons-nous, que le remplissage de la grotte de Roussignol et des autres gisements ossifères des

environs de Reilhac s'est effectué en dehors de l'intervention de tout cours d'eau, par le simple apport des eaux de ruissellement pénétrant par des ouvertures diverses ou simplement par les fissures traversant en tous sens la roche calcaire. Ce point, une fois acquis pour les dépôts de Reilhac, peut servir à l'explication du remplissage de bien des grottes ossifères attribué trop souvent à des phénomènes cataclysmiques incompatibles avec les données de la géologie moderne.

CONCLUSIONS

L'étude de la grotte de Roussignol nous a appris que les stations de l'époque du Renne n'étaient pas toujours situées au bord des cours d'eau.

Les ossements retirés des couches à objets travaillés nous ont portés à penser que les Troglodytes de Reilhac ont vécu vers la fin de l'époque paléolithique. Il nous a paru que le hiatus séparant l'âge de la pierre taillée de l'âge de la pierre polie avait été ici de bien courte durée.

L'outillage de ces Primitifs, tout en reproduisant la physionomie des stations classiques de la Vézère ou des Pyrénées, présente quelques traits particuliers. Des formes de silex taillés, regardées par beaucoup de savants comme caractéristiques d'époques très différentes, ont été trouvées réunies dans ce gisement, mais, il faut bien le dire, en trop petit nombre pour infirmer les classifications *archéologiques* appliquées à la période de la pierre taillée par les auteurs.

Le remplissage de la grotte s'est effectué lentement, en dehors de

tout cours d'eau. Il résulte : 1° du simple apport, par les eaux pluviales, de l'argile qui recouvre tout le pays et qui est le résidu de la décomposition du calcaire jurassique; 2° de l'accumulation des débris de cuisine ou d'industrie de ses habitants successifs.

TABLE DES MATIÈRES

Chapitre I. — La grotte de Roussignol à Reilhac (Lot). 1

— II. — Stratigraphie des dépôts de l'intérieur de la grotte. . . . 7

— III. — Observations paléontologiques. 17

— IV. — Considérations ethnographiques. 29

— V. — Autres gisements. 53

— VI. — Mode de remplissage de la grotte de Roussignol. 61

Conclusions. 67

LYON. — IMPRIMERIE PITRAT AINÉ, RUE GENTIL, 4.

University of Toronto
Library

DO NOT
REMOVE
THE
CARD
FROM
THIS
POCKET
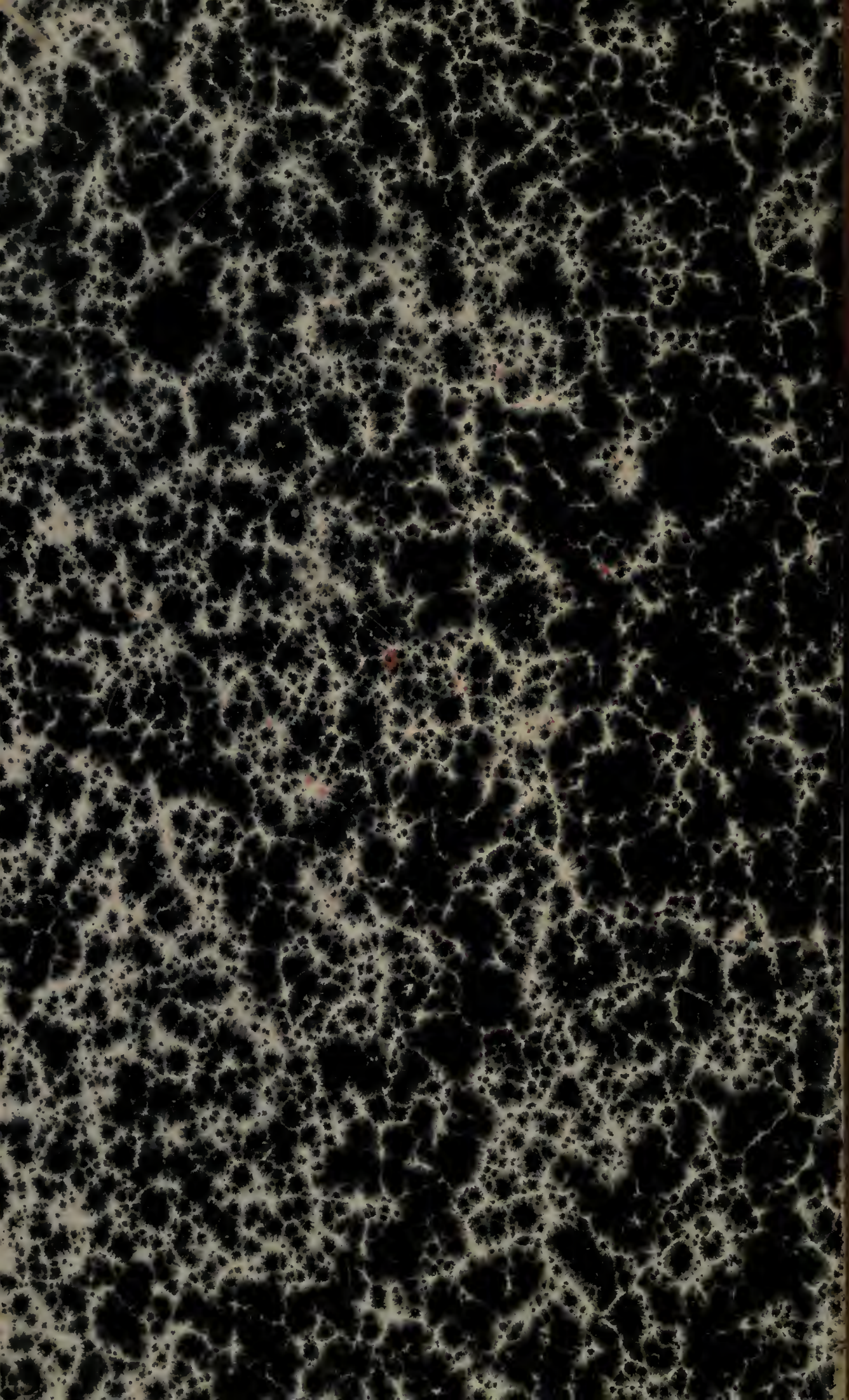
Acme Library Card Pocket
Under Pat. "Ref. Index File"
Made by LIBRARY BUREAU